

## **Le ministère de l'Éducation accorde une somme de 2 813 819 \$ pour la construction d'une nouvelle école à Saint-Charles de Bellechasse**

**Montmagny, le 9 septembre 2020** – Le vendredi 4 septembre, la ministre responsable de la région de Chaudière-Appalaches, madame Marie-Ève Proulx, procédait à l'annonce d'investissements importants dans les écoles de la région. Pour le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, un investissement de 2 813 819 \$ est prévu pour la construction d'une deuxième école primaire à Saint-Charles de Bellechasse.

À l'automne 2019, dans une vision à long terme, l'équipe du Service des ressources matérielles du centre de services scolaire avait formulé au ministère de l'Éducation une demande de construction d'un nouveau pavillon de l'école de l'Étincelle. Ce projet comprend 2 classes préscolaires, 12 classes de niveau primaire et l'ensemble des espaces polyvalents, sportifs et d'apprentissage normalement présents dans une école autonome. Évaluée à plus de 20 millions, la construction devrait s'échelonner sur 3 ans et le processus d'appels d'offres débutera à l'automne.

Afin de rendre possible ce projet de nouvelle école, la municipalité de Saint-Charles de Bellechasse s'est engagée à fournir un terrain au centre de services scolaire puisque l'emplacement actuel de l'école de l'Étincelle ne permet pas d'accueillir une nouvelle construction, ou encore, un agrandissement adéquat. L'emplacement de ce terrain sera déterminé sous peu.

Dans l'attente que la nouvelle école puisse accueillir ses premiers élèves, les classes du 3<sup>e</sup> cycle de l'école primaire de l'Étincelle sont déplacées vers l'école secondaire de Saint-Charles. Ainsi, une section de l'école secondaire est réservée aux élèves du primaire, et ceux-ci utilisent les installations du secondaire comme les gymnases, le local de musique, la bibliothèque, le laboratoire informatique et la cafétéria (section réservée). Toutefois, ils ont toujours accès à la cour de l'école primaire lors des périodes de récréations, au service de garde ainsi qu'à toutes les activités parascolaires offertes par l'Étincelle. Rappelons que l'école observe une croissance de la clientèle de 40 % depuis 2013.

Le bâtiment actuel, d'une capacité de 13 classes, conservera sa vocation d'école et continuera d'accueillir des élèves. Les modalités de la répartition de la clientèle dans les deux écoles restent à déterminer.

Le directeur général du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, monsieur Jean-Marc Jean, se réjouit de cette annonce qui permettra de répondre aux besoins de la clientèle grandissante de ce secteur et offrira aux enfants un milieu de vie stimulant et bien adapté à leur réalité.

-30-

Source : Isabelle L'Arrivée-Lavoie, conseillère en communication  
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud  
418 248-1001 poste 8484 • [isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca](mailto:isabelle.lavoie@cscotesud.qc.ca)